18e ANNEE, N° 909 PARAIT LE SAMEDI 9 Août 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré a gré

LA CARTE A PAYER

La mesure prise par le gouvernement à l'égard des écoles congréganistes ne soulève pas qu'une question de droit et qu'une question de sentiment ; elle comporte, en outre, une question de fait : que va-t-on faire des milliers d'enfants jetés ainsi dehors des écoles où ils recevaient l'instruction ? Combien la reprise à son compte des dépenses de scolarité coûtera-t-elle à l'Etat ?

Cette question, qui aurait dû être pour le cabinet la question préalable, il se la pose aujourd'hui, un peu tardivement. à ce qu'il semble, dans la circulaire que M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, adresse aux inspecteurs d'académie pour leur demander des renseignements sur les ressources en personnel et en locaux dont l'Etat dispose sur les points où les écoles congréganistes ont été fermées.

C'est proprement ce qu'on appelle de la moutarde après dîner.

Mais, puisque, en deux mois à peine, le ministre de l'instruction publique pense qu'il lui sera possible d'organiser, au point de vue du personnel, des locaux et matériel scolaire, tout ce que réclame la population enfantine qu'on vient de mettre sur le pavé, peut-être ne sera-t-il pas inutile de fournir quelques renseignements au grand maître de l'Université, qui n'est pas très renseigné sans doute, puisqu'il se prépare à faire une enquête parmi les recteurs d'académie.

L'*Annuaire statistique de la France* nous apprend, d'après sa dernière édition, qu'en 1890 il y avait 5,430,494 enfants de six à treize ans à instruire dans les écoles primaires (2,708,981 garçons et 2,721,513 filles).

Or, près du tiers de ces enfants, exactement 1,583,779 étaient élevés par des maîtres et des maîtresses congréganistes au nombre de 48,825, dans 4,725 écoles publiques où les municipalités avaient laissé l'enseignement aux religieuses.

A ces 4,725 écoles publiques congréganistes il faut ajouter 13,755 écoles également catholiques, mais privées, pour avoir le tableau d'ensemble de l'enseignement congréganiste occupant 18,480 écoles primaires, les une privées, les autres publiques.

Sur 83,105 écoles recevant la totalité de la population enfantine, il résulte que l'enseignement congréganiste représente presque un quart des services de l'instruction primaire.

Or, si l'on se reporte au budjet de 1899, on voit que l'Etat, pour ses écoles publiques, dépensait la somme énorme de 192,494,661 fr. 97.

La fermeture de 2,500 écoles congréganistes va donc imposer à l'Etat un surcroît de dépenses annuelles d'environ une dizaine de millions sans compter les frais qu'il faudra faire pour les locaux et les nouvelles installations.

Et comme le parti aujourd'hui maître du pouvoir ne s'arrêta pas sans doute à mi-chemin, comme il voudra que le vœu de M. Combes soit accompli et que l'enseignement congréganiste ait entièrement disparu, il laïcisera ou fermera toute les écoles catholiques communales ou privées. Et alors ce sera une somme d'au-moins *soixante millions* qu'il faudra ajouter chaque année au budget pour les dépenses de l'enseignement primaire.

Contribuables, réjouissez-vous !

L. M.

GOUVERNEMENT ET MAJORITÉ

Les ministères précédents, soutiennent les journaux radicaux, n'ont été qu'un « lamentable gâchis », parce que plusieurs opinions y étaient représentées ; celui-ci, bien différent de ses devanciers, ne représente que l'opinion de la majorité.

Le ministère Combes est-il vraiment si homogène ? Ne savons nous pas ce que M. Pelletan pense de M. Rouvier ? Ne nous doutons-nous pas de ce que M. Rouvier pense de M. Pelletan ? La divergence entre eux est si profonde que si M. Pelletan représente la majorité M. Rouvier ne peut représenter que la minorité de la Chambre. Il n'en est pas moins vrai que M. Rouvier a joué jusqu'à présent le rôle le plus considérable, et de beaucoup ; chacun de ses discours à la tribune a été un acte. Et M. Pelletan n'a pu s'épancher encore que dans des banquets. Ce phénomène n'est-il pas caractéristique ?

Il est convenu — et nous admettons pour un moment l'hypothèse — que la majorité du pays, représentée par la majorite de la Chambre, veut l'impôt sur le revenu global et progressif ; mais M. Rouvier n'en veut pas, et il tient à lui seul la réforme en échec. Pourquoi ? Parce qu'il est un ministre à l'ancienne mode et non pas un des laquais portant la livrée des radicaux. Son expérience lui fait apercevoir des choses que la majorité n'aperçoit pas. Il connait les conditions du crédit public. Il sait quelles réformes peuvent être faites sans inconvénients et quelles autres ne peuvent pas l'être sans danger. Enfin, son nom a une signification politique et financière, et il ne le laisserait pas galvauder dans une sotte aventure. Si M. Combes a sollicité son concours, c'est afin de résister à certaines tendances de la majorité, à moins que les feuilles radicales n'aiment mieux dire qu'il n'a pas su ce qu'il faisait.

Dans ce cas comme dans l'autre, que devient la fiction de la parfaite homogénéité du ministère et de sa soumission non moins parfaite à la majorité de la Chambre ? Si un ministère pouvait pratiquer cette soumission aveugle et absolue, peut-être serait-il difficile de le renverser : comment renverser ce qui est déjà à plat-ventre ? Mais on pourrait toujours le balayer et le mépris universel ne tarderait pas à y pourvoir.

Malgré toutes leurs prétentions, les Chambres ont le sentiment secret de leur insuffisance. Elles se défient d'elles-mêmes. Aussi n'ont-elles de considération et d'estime que pour ceux avec qui elle doivent comtper. Sans doute, il ne fant pas pousser les choses à l'extrême et à l'absurde : une majorité ne supporterait pas vingt quatre heures un ministère dont le programme ne serait pas, dans ses traits généraux, conforme à celui qu'elle cherche à faire pré aloir ; mais elle s'attend à ce que le ministère, qui a sa confiance, l'éclaire, la guide, l'avertisse, la retienne, parle haut devant le pays et n'hésite pas, par honneur autant que par devoir, à mettre sa responsabilité en face de la sienne.

14

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

ENFIN SEULE

Deuxième partie

LA JEUNESSE DE MISS AGATHE

V

Nous pourrions invoquer, pour excuser les détours que nous prenons, l'avis et l'exemple des modernes. M. Emile Zola et les « sectaires » de l'atavisme nous reprocheront peut-être au contraire d'avoir été trop bref dans les quelques lignes consacrées à l'horloger français de Richmond.

D'ailleurs, patience, miss Agathe va entrer en scène. Ecoutez plutôt les commères de la petite ville du comté de Surrey, aprés que nous saurons que leur interressante conversation a lieu quatre ans après l'arrivée sensationnelle des Français.

— Eh bien, vous savez la nouvelle ?

— Quelle nouvelle ?

— La Française, l'horlogére, va avoir un enfant.

— Est-ce Dieu possible !

— Dame c'est visible.

— A leur âge ! au surplus quel âge peuvent-il bien avoir ? En voilà qui cachent soigneusement leurs Affaires.

— Ma chère madame, moi je ne sais pas trop. Le « vienx » loup doit bien certainement friser la cinquantaine.

— Vous croyez ? Il y a deux ans encore deux, je lui aurais donner cet âge. Vouté, taciturne, ayant toujours l'air d'avoir, peur de se casser, quelque chose.

— Oui mais maintenant, qu'est-ce qu'il est arrivé ? on le dirais rajeuni.

— Avec tout ça, on ne sait pas ce qu'ils font.

— Comment, on ne sait pas ! Il raccommodes les montres et d'autres instruments de précision, comme dit l'enseigne.

— Sans doute, sans doute. Vous ne m'apprendrez rien là. Mais ils vivent comme des richards, s'il vivent comme des loups.

— Ah ma foi, vous savez, demandez leur cela à eux-mêmes, ou au pasteur.

— En attendant, quel âge peuvent-ils avoir ?

— Mais je vous dis : lui cinquante ans et elle...

Oh ! elle avec sa figure sèche,, ses bras maigres, sa toillette — si on peut appeler ça une toillette — toujours sèvère, aller donc deviner son âge.

— Moi, je lui donnerais bien quarante ans tout de même.

— Quarante ans, la « quakeresse » ?

— Est-ce qu'il y a du mal à être quakeresse quand on est honnête.

— Je ne dis pas, chère madame : mais celle-là a beau être honnête, polie même, j'en conviens elle est joliment fiérote et révêche.

— Bien sur bien sûr. Enfin vous dites que ces vieux-là vont avoir un enfant.

— Dame je le dis parce que cela se voit. encore un coup.

— Qui c'est encore quelque maladies.

— Mon Dieu, cela arrive quelquefois. Mais je serais bien étonné si je me trompe. Tiens, voilà la sage-femme qui passe là-bas ; elle doit-être au courant ; si nous lui demandions ?

La sage-femme, interrogée, ne nia Pas qu'en effet sous peu le ménage de l'horloger allait être augmenté.

— Et cela ne nous semble pas singulier à leur âges ? objecta-t-on.

Louis des Iles.

(*A suivre*)

Reproduction interdite aux journau qui n'ont pas de traité avec la *Correspondance de la Presse Départementale*

© VILLE DE SISTERON

L'opinion a toujours respecté les ministères qui sont tombés en défendant leur idée, et le plus souvent elle leur a ménagé d'éclatantes revanches. Elle n'a fait, au contraire, aucun cas des autres quand ils étaient au pouvoir, et les a couverts d'un dédaigneux oubli lorsqu'ils ont cessé d'y être ou d'y figurer.

ESCROQUERIE ESPAGNOLE

Les maalandrins Espagnols poursuivent avec acharnement leurs tentatives d'escroquerie en France.

A des époques déterminées, des lettres sont expédiées soit de Madrid, soit de Barcelone aux notables négociants Français dont le nom figure sur le Bottin.

La lettre ci-dessous, a été reçue cette semaine par un de nos amis :

Barcelona 2/8/902

MONSIEUR

Prisonnier ici pour faillite je viens vous prier de vouloir m'aider à retirer une somme de 800.000 francs en billets de banque français que je possède dans une malle laquelle est en dépôt dans une gare en France et pour cela venir ici lever la saisie de mes bagages en payant au Greffe les frais de mon procès pour vous emparer d'une valise contenant un secret dans lequel j'ai caché le récépissé du chemin de fer indispensable pour retirer la malle à la Gare.

En récompense je vous céderais le *tiers* de la somme.

Ne sachant pas si vous êtes toujours à la même adresse et dans la crainte que cette lettre ne vous arrive pas j'attendrais votre réponse pour *signer mon nom* et vous confier *tout mon secret*

Je ne puis recevoir votre réponse en prison mais vous enverrez une dépêche à mon ancien serviteur qui me la remettra en *toute sécurité*.

Leon Riga - 18 San Clemente Tercero Barcelona

Dans l'attente de votre réponse je ne signe que

X.

Surtout répondez *bien* par *dépêche* et *non* par *lettre*.

Comme les sapeurs, ces lettres se ressemblent presque toutes. Si la forme varie, le fond reste toujours le même. Il faut que ces peu scrupuleux Hidalgos supposent les Français bien cupides ou bien bêtes pour persister à monter de semblables bateaux, qui du reste ne doivent jamais réussir. Mais comme dans le nombre il pourrait se trouver un esprit faible pour donner dans ce grossier panneau, il est du devoir de la police Française et de la police Espagnole de faire cesser cet abus.

Nous envoyons pour cette fois, la lettre et ce N° du *Sisteron-Journal* sous pli recommandé, au chef de la police à Barcelonne avec prière de porter lui-même la réponse au sieur Léon Riga, cela dure depuis trop longtemps.

Cancans & Potins

L'association Amicales des 15me de Vierge a tenu cette semaine sa réunion annuelle dans la salle d'une des plus importantes Communauté du Centre.

L'objet de la réunion était le renouvellement du Bureau dont les pouvoirs étaient expirés.

Nombreuse était l'assistance, à peu près toutes les trouspétarinettes de la ville et de la banlieue ayant répondu à la convocation de leur aimable présidente.

Après un discours imprégné des plus subtiles parfums, la trésorière de l'association a rendu ses comptes et fait connaître l'état de la caisse dans laquelle, hélas ! la machine pneumatique du père Lapurée venait de faire levide à peu près complet.

On a procédé ensuite à l'élection des membres du nouveau bureau. Les concurrentes au fauteuil de la présidence étaient nombreuses. Les diverses concurrentes voulaient toutes l'avoir chez elles, de la, une propagande effrénée qui a failli dégénérer en crépage de faux-chignons. Enfin au 3me tour de scrutin la palme est échue à la Japonaise du Terminus *qui remercie ses consœurs en termes émus et choisis.*

Un grand banquet a ensuite eu lieu au cours duquel les convives légèrement éméchées par le champagne, se sont payées la tête de la partie barbue du genre humain.

Au dessert une quête a été faite au profit des futures victimes de..... la Tour de Nesles.

La presse n'avait pas été invitée à cette réunion. Mais un vieux Marcheur de service, marmittons de son état nous a donné les details qui précèdent.

Le père Hubbard, vient encore d'en faire une bien bonne.

Tant qu'il conseillait aux femmes de se faire des bras, de se faire des cuisses, cela ne se voyant pas, n'avait pas grand inconvénient. C'était une question d'étoffe et voilà tout.

Dimanche soir, il a fait mieux. Dans une conférence destinée spécialement aux femmes, il a pris pour texte les droits qu'avaient celles ci et combien jusqu'à ce jour, leur role dans la société avait été méconnu. « La femme a-t-il dit est l'égale sinon la supérieure de l'homme, et à ce titre elle a le droit de commander ».

Ces bonnes paroles mettent du beaume dans le cœur et font couler à l'auditoire impressionné, des larmes de joie si abondantes (voir le Petit Provençal de jeudi) *que le lendemain la salle du Casino contenait encore une nappe d'eau de 10 centimètres. On a dû employer 150 sacs de sciure pour la sécher.*

Depuis ce jour, Sisteron est en pleine révolution. C'est l'anarchie dans tous les ménages, la levée de boucliers contre la gent masculine est générale, et les pauvres maris en sont réduits à s'incliner. C'est en vain qu'ils ont fourré sous le nez de ces diables en jupon l'art. du code civil (chap. VI) ainsi conçu :

« La femme doit l'obéissance à son mari et est obligée de le suivre partout excepté lorsqu'il va donner un coup de canif au contrat, elle doit moucher les moches, faire la cuisine, raccommoder les bas et laver la vaisselle ».

Elles n'ont rien voulu savoir, et, aujourd'hui, chose lamentable autant que bizarre, on voit aux fontaines, aux lavoirs publics, de braves citoyens affublés d'un jupon, charrier de l'eau pour le ménage ou laver consciencieusement le linge sale de la famille, pendant que Madame sirote béatement la suissesse sur la terrasse des cafés. D'autres promènent le bébé dans la petite voiture, d'autres encore brodent des pantoufles à leur légitime pendant que celle-ci est plongée dans la lecture du journal « La Raison ».

On nous assure, enfin, qu'aux prochaine élections Municipales nous aurons une liste composée exclusivement de Candidats du sexe auquel nous devons Louise Michel.

Horresco Referens !

O. de Javelle.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Sapeurs-Pompiers — Nous tenons à rappeler qu'un régistre destiné à recevoir les inscriptions en vue de la réorganisation de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, est déposé à la mairie, où les adhésions sont reçues tous les jours.

Nous adressons un dernier appel à toutes les personnes susceptibles de pouvoir faire partie de la compagnie des sapeurs-pompiers.

M. Frédéric Mistral, le grand poéte provençal, auteur de *Mireille*, est actuellement en villégiature à Digne.

La chasse — L'ouverture de la chasse est fixée au 17 courant.

Nécrologie. — Hier soir a six heures ont eu lieu, les obséques purement civiles du Citoyen J.-B. Rougier. Victime du 2 décembre et vétérant de la démocratie dont cette mort est une perte.

Une foule énorme suivait le cercueil précédé de la musique des *Touristes des Alpes* dont le défunt était membre honoraire nous présentons à sa famille nos sympathiques condoléances.

Bibliographie. — Vient de paraître chez Léon Vanier, éditeur. *Première vie sentimentale* de notre compatriote Hyppolite SUQUET, l'auteur déjà apprecié et connu des *Heures de silence ? Carmilite*, etc.

Cet ouvrage, plein de sentimeuts et de poésie est écrit avec la pureté de style qui caractérise ce sympathyque écrivain ; nous en rendrons compte dans un prochain numéros.

ÉTAT-CIVIL
du 1 au 8 Août

NAISSANCES

Bertrand Paul Aime.

MARIAGES

NÉANT

DÉCÉS

Rougier Jean Baptiste Gaspar, agen-voyer en retraite 76 ans

Borre'y marie Louise henriette 6 mois.

Certificat d'Analise

Je soussigné, déclare avoir soumis à l'analyse le savon des Princes du Congo, fabriqué par M. Victor Vaissier, à Paris, et certifie que sa préparation est parfaite et absolument scientique, La saponification en est complète. Je n'y ai découvert aucun produit étranger.

F. Vergauwen, pharmacien Chimiste.

Maladie de foi ! — St-Auvent (Haute-Vienne), le 6 novembre 1900. Depuis plusieurs années je suis atteint d'une maladie de foie qui à chaque changement de saison, me rend très souffrant. Aussitôt que je fais usage de vos Pillules Suisses, je suis soulagé.

H. Brun (Sig. lég.)

A. M. Hertzog, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

A VENDRE

Deux Excellentes Chiennes de Chasse

Agées, l'une de 2 ans, l'autre de 3

S'adresser à M. Renu à Volonne.

COURRIER DE LA MODE

On obtient de jolis effets et des coloris délicats, des nuances exquises à l'aide des transparents. On pourrait même ainsi varier sa toilette et se donner le luxe facile de plusieurs robes au lieu d'une. L'étamine, le canevas, le voile posés sur un fond de couleur bien choisi donnent des reflets différents. Il n'est pas même nécessaire que le dessous soit en taffetas changeant ; un dessus bleu, par exemple, sur fond vert ou vice versa, réalise l'aspect à la mode, dit écossais. Le gris sur fond rose, bleu, blanc, noir, rouge, etc. apparaîtra tout différent. Ceci à titre d'indication Avec un col, une ceinture, un rien qui rappelle le dessous, la robe prend une note spéciale, et cette très légère modification la transforme absolument. Etant donnés la variété infinie et le bon marché des tissus qui peuvent composer les fonds de jupe, on arrive à un excellent résultat très appréciable pour l'élégance et l'économie.

Partout les vacances sont commencées et l'éxode général vers la mer s'accentue comme tous les ans Comment habillera-t-on les fillettes de façon à réserver la pleine liberté des mouvements tout en conservant une gentille allure ? Quelques personnes préconisent le costume de bains pour toute la journée. C'est inélégant. Il est facile d'imaginer un ensemble aussi pratique et plus correct ; garder le principe et modifier les détails. Ce qui fait adopter le costume de bains c'est qu'il permet de pataugeer à l'aise dans les flaques, de reçevoir l'embrun, et qu'il ne glace pas sur le corps comme les vêtements de toile ou de coutil.

Un charmant modèle de chapeau de campagne pour jeune femme ou jeune fille, c'est une capeline en yedda blanc, très abaissée par derrière. D'un gros chou de ruban quadrillé vert amande et qui est posé sur le devant du chapeau, partent, à droite et à gauche des tiges de roseaux et d'avoine. C'est très simple et coquet.

Un autre chapeau est en paille or, bordé de paille noire, et drapé de ruban blanc. C'est toute la garniture. Le ruban fait sur le bord deux barrettes et se termine en deux choux, sur les cheveux, à gauche, l'autre sur la passe du chapeau, à droite.

Marché d'Aix
du 7 Août 1902

bœufs limousins	1 50	à	1 55
— Gris	1 45	à	1 50
— Afrique	» »»	à	» »»
bœufs du pays	» »»	à	» »»
— gras	» »»	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	1 60	à	1 65
Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 45	à	1 55

HOTEL D'EUROPE
(Sans Restaurant)

MARSEILLE, 26, rue des Récollettes donnant sur la Cannebière et le cours Belsunce.

Au centre des Affaires

80 Chambres très confortables. Prix trés modérés. Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et Touristes.

Ant. FOURNIER, Bas-alpin
Propriétaire

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me L. BEQUART
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)
Successeur de Me BASSAC

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le dimanche DIX-SEPT août 1902 à DEUX heures après midi dans une salle de la mairie de Vilhosc il sera procédé par le ministère de Me L. Béquart notaire à Sisteron à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-aprés désignés situés dans la commune de Vilhosc et appartenant au sieur ANDRÉ Joseph.

PREMIER LOT

MAISON au village touchant Vve Gervais, Roman Calixte, rue. Ecurie et grange touchant Rougon Louis rue

LABOURS et Vague au quartier de Vouge et Grand Combe section B Nos 121 à 126 157 à 159. Contenance cadastrale 2 h. 24 a. 49 centiares.

VAGUE au quartier du Colet section A Nos 255, 256 et 298 à 303 contenance cadastrale 7 h. 40 a. 50 c.

VAGUE au quartier de Cherescoste section B Nos 166 et 167 contenance cadastrale 1 h. 80 a. 40 c.

VAGUE au quartier du Grand pré section A Nos 307, 308 et 310 contenance cadastrale 1 h. 14 a. 47 c.

VAGUE au quartier des Mious section A No 480 contenance cadastrale 3 hectares.

Commune de Saint-Symphorien

LABOUR et Vague au quartier de l'adroit du pont section A Nos 329, 332, 333 d'une contenance cadastrale de 7 h. 51 a. 80 centiares.

Mise à prix : Douze cents francs,
ci . . . . . 1200 fr.

DEUXIÈME LOT

MAISON au village touchant le Presbytère et maison communale, forge, grenier à foin et remise touchant écurie et grange du premier lot.

LABOUR au quartier des Faiches section C, No 117, contenance cadastrale 13 a. 90 c.

LABOURS au quartier de Favière section A. Nos 546 et 500, contenance cadastrale 1 h. 47 a.

BOIS et Bruyère au quartier de Blanchoulène section A. Nos 423, 424, 442, 453, contenance cadastrale 3 h. 61 a.

Mise à prix : Six cents francs,
ci . . . . . 600 fr.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Béquart rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait : L. BEQUART.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE

DE GRÉ A GRÉ EN BLOC OU EN DÉTAIL

UN VASTE DOMAINE ayant son siège d'exploitation au hameau des Armands à Mison appartenant à M. Mazan Célestin.

Toutes facilités de paiement seront accordées.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Mazan Célestin ou à M. Béquart notaire à Sisteron.

Étude de Me Charles Bontoux
Avocat-Avoué
Sisteron (Basses-Alpes),

EXTRAIT

de demande en séparation de biens

Par exploit du ministère de Plauche huissier à Noyers en date du six août mil neuf cent deux enregistré ; la dame Emilie Victorine Latil épouse de Sylvain Mayol sans profession demeurant et domiciliée avec son mari à Noyers a formé contre le sieur Sylvain Mayol son mari fermier à Noyers sa demande en séparation de biens et Me Charles Bontoux avoué près le tribunal civil de première instance de Sisteron y demeurant et domicilié, a été constitué pour la demanderesse sur cette assignation.

Pour extrait certifié conforme
Sisteron le huit Août et 1902.
C. BONTOUX.

ETUDES DE MMes CHAUVIN & BERTRAND
HUISSIERS A SISTERON (B-A)

VENTE

Par Autorité de Justice

Le lundi vingt cinq Août mil neuf cent deux a dix heures du matin et jours suivants s'il y a lieu sur la place publique de Sisteron.

Il sera procédé a la vente aux enchères publiques de divers objets d'orfévrerie et d'horlogerie en or, argent, doublé, nikel, et métal consistant en, bagues, boucles d'oreilles, épingle cravates, croix, médaillons, bracelets, plusieurs montres, diverses pendules, trois horloges dites comptoise ; un régulateur etc etc ; et une certaine quantité de mobilier.

La vente aura lieu au comptant sous peine derevente parfolle enchère avec le 5 0/0 en plus du prix, pour frais d'adjudication.

CHAUVIN et BERTRAND

ETUDE
de Me Gaston BEINET, avocat-avoué
à Sisteron (B.-A.)

VENTE

Sur Saisie - Immobilière

Immeubles sis à Mison

Il sera procédé le VENDREDI DOUZE SEPTEMBRE mil neuf cent deux à DEUX heures du soir à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de Mison, canton de Sisteron arrondissement de Sisteron (Basses Alpes).

PREMIER LOT

PROPRIETE labourable complantée d'amandiers au quartier de la Romeyère, confrontant au levant Valentin Joseph, du nord Pleindoux Louis et du midi Francou Louis Auguste, d'une contenance d'environ 56 ares 40 centiares de la section E compris sous les numéros 601 et 602 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

DEUXIEME LOT

PROPRIETE labourable, au quartier de Guillemesse confrontant au levant chemin, du midi Pleindoux Victor, du couchant chemin, d'une contenance d'environ 45 ares 70 centiares de la section D, numéro 723 du plan.

Mise à prix : Cinq francs
ci . . . . . 5 fr.

TROISIEME LOT

PROPRIETE labourable et vague située au quartier des Faisses confrontant du levant Tourrès Lucien, au midi Lieutier Ferdinand, du nord le chemin, d'une contenance d'environ de 1 hectares 18 ares 25 centiares de la section E numèros 511 p, 512 p, 513 p, 514 et 515 p, du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

QUATRIEME LOT

PROPRIETE labourable et vague au quartier de Vabre confrontant au levant Garcin Joseph, au midi Lieutier Faustin, du nord le chemin d'une contenance d'environ 21 ares 20 centiares de la section D, numéros 330 et 331 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

CINQUIEME LOT

PROPRIETE labourable au quartier de la Romeyre, confrontant au levant Veuve Girard, au nord Francou Josep, au couchant Bontoux Claire, d'une contenance de d'environ de 26 ares de la section E numéro 587 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

SIXIEME LOT

MORCEAU DE TERRE vague au quartier de Ricave confrontant au levant chemin, au couchant la rivière du Buech, au midi Francou Joseph, d'une contenance d'environ 16 ares 48 centiares de la section C, numéro 12 x 13 du plan.

Mise à prix : Ciuq francs.
ci . . . . . 5 fr.

SEPTIEME LOT

PROPRIETE labourable au quartier de la Cote-Mayol confrontant, au midi Giraud Alphonse, au couchant Marosque. au nord chemin, d'une contenance d'environ 20 ares 40 centiares de la section E, numéro, 506 du plan.

Mise à prix : Cinq francs
ci . . . . . 5 fr.

HUITIÈME LOT

PROPRIETE complantée en vigue et vagne au quartier de Pontallard confrontant au levant Fournier Aimé et du midi Fournier Aimé d'une contenance d'environ 19 ares 95 centiares de la section B, numéros 471 et 472 p, du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

NEUVIEME LOT

PROPRIETE labourable au quartier des Isoles confrontant au levant Para Antoine, au couchant Garcin Joseph et au nord Laurent Félicien, d'une contenance d'environ 8 ares 80 centiares section B numéro 583 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5fr.

DIXIEME LOT

PROPRIETE labourable au quartier de Pré-Latine confrontant au levant Silve, au midi le Buech, au couchant Pleindoux d'une contenance d'environ 1 hectare 37 arès 20 centiares sous les numéros 379, 378, 378 p, 378 p, de la section E, 375 et 376 de la section C. du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

ONZIÈME LOT

BOIS taillis au quartier de Seuil confront au levant dame Verdier, du midi Pleindoux, du couchant Truphème, d'une contenance d'environ 1 hectare 33 ares 80 centiares numéros 965 p, et 801 de la section B, du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

DOUZIEME LOT

PRE et partie labourable et arrosable au quartier du Pré des Queues confrontant au levant Tron, au midi Francou et au nord chemin d'une contenance d'environ 12 ares 80 centiares numèro 287 de la section B du plan.

Mise á prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr

TREIZIEME LOT

MAISON construite en maçonnerie et couverte en tuiles sise dans l'enceinte du village se composant du rez-de-chaussée soit la cuisine avec chambres à coté et de loges à cochons dans la basse-cour confrontant dans son ensemble au levant Lieutier Joseph : du nord la rue et du couchant régales ayant avec le jardin un sol d'une contenance d'environ de 2 ares 17 centiares de la section F numéros 117, 118 et 119 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

QUATORZIEME LOT

CORPS DE BATIMENT servant de grenier à foin situé au village confrontant du midi, la rue, du levant, Lieutier Faustin, du couchant Para Antoine ayant un sol de 33 centiares section F numéro 131 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

QUINZIEME LOT

MAISON en ruines sise au village confrontant du levant Gaudin, au nord Maillefaud Joseph et au couchant la rue ayant un sol de 53 centiares de la section C numéro 23 du plan.

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

SEIZIEME LOT

Morceau de Terrain en nature de Jardin non arrosable avec traces de vieilles ruines sis au village confrontant du levant Lieutier Joseph ; couchant le communal ; du midi chemin d'une contenance d'environ 63 centiares section F numéro 128 du plan

Mise à prix : Cinq francs.
ci . . . . . 5 fr.

Ces immeubles ont été saisis à la requête de Figuière Henri propriétaire domicilié et demeurant à Volonne ayant pour avoué Me Gaston Beinet contre les sieurs Irénée Francou et Joseph Francou père et fils tous les deux propriétaires domiciliés à Mison, actuellement fermiers à Entrepierres.

Suivant procès-verbal de Etienne, huissier à Volonne en date du vingt-huit et vingt-neuf mai mil neuf cent deux, enregistré et transcrit aprés la dénonciation au saisi au bureau des hypothèques de Sisteron le deux Juin mil neuf cent deux vol. 44 n° 21.

Il est declaré conformément aux dispositions de l'article 685 du code de procèdure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement sous peine de forclusion.

Sisteron le 7 Août 1902.
L'avoué poursuivant :
G. BEINET.

Dûment Enregistré

A LOUER DE SUITE
Faubourg La Beaume
TOUTE UNE MAISON
Composée de cave, écurie, magasin, 1e, 2e, 3e étage, etc.
S'adresser à Mme Vve **Tamisier**, *rue Saunerie.*

La Grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON, PARIS, LYON, L'ISLE-s/-Sorgue, GENÈVE. *(4 Usines)*
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
le meilleur des desserts fins.
AMANDINE de PROVENCE
DESSERT EXQUIS
SORBET
GAUFRETTE FONDANTE ACIDULÉE
PETIT BEURRE GAMIN
Le plus fin des petit-beurres.
FLEUR DES NEIGES
Gaufrette Fondante double Vanille.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

ANÉMIE GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS par l'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Renseignements chez les *Sœurs de la Charité*, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.

Le Gérant Aug. TURIN.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

FIN DE SAISON

Grands Rabais sur tous les Articles d'Eté

CHEMISETTES, OMBRELLES, TABLIERS FAITS

TOUS LES ARTICLES DE BLANC, ETC

Un LOT de VESTONS Alpagas et Coutils — Un LOT de COSTUMES Coutils et Draps, etc pour Hommes et Enfants

Vendus à moitié prix de leur valeur

A SOLDER UN LOT DE RIDEAUX FICELLE

AU PRIX DE FABRIQUE

6, Rue Droite — SISTERON

Seul *Régénérateur anglais* ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.
IL ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX et GUÉRIT LES PELLICULES
Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par *une seule application tous les 15 jours.* — LE NIGER, 4 fr. 50. — Inoffensif.
CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.
Entrepôt Général à PARIS : **HARRIS**, 13, Rue de Trévise.

LIQUIDATION

RÉELLE ET TOTALE -- TOUT VENDU A PERTE

RAYON DE MESURES

COMPLETS	valeur 50 fr.	aujourd'hui	sur mesures	à	39 fr.
—	— 65 fr.	—	—	à	48 fr.
—	— 75 fr.	—	—	à	58 fr.

RAYON DE CONFECTIONS

TOUT pour RIEN ; Jugez-en : Un lot de PANTALONS à 19 sous. — VESTONS tussor, valeur 4 fr. vendus 49 sous. — CHEMISES de 3 fr. pour 39 sous. — COMPLETS draps 12 fr. — PARDESSUS 12 fr. — COMPLETS coutil, les plus beaux 8 fr. ordinaire 5 fr. et tout à l'avenant !

Rue Mercerie MAISON LATIL

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi franco

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris.
SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU **PERFECTION** pour **FAMILLES** et **ATELIERS**

DAVIS

Catal. fco. Adresser Commandes **101**, Rue **QUINCAMPOIX**, **101**, PARIS. Mon L. ANDRÉ & Cie

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION

ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, colles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cie. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Dates des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cie de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer, Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — Un An : 6 fr. — 6, Rue Drouot, PARIS

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE

25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués. *Envoi gratis :* GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER

SISTERON GRANDE Ste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON